



Province de Québec
Municipalité régionale de
comté de Lotbinière

AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné, par le soussigné directeur général, que le règlement numéro 340-2023 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) et adopté par le conseil de la municipalité régionale de comté de Lotbinière lors de son assemblée du 22 novembre 2023, est entré en vigueur le 29 janvier 2024, suite à un avis favorable de la Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Le but du règlement 340-2023 est de créer une aire d'affectation récréotouristique dans la municipalité de Val-Alain.

Ce règlement peut être consulté sur le site web de la MRC au www.mrcotbiniere.org/sadr/ et au bureau municipal de chaque municipalité locale de la MRC.

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 21^{ème} jour du mois de février 2024.

Stéphane Bergeron
Directeur général